



Municipalité rurale de Montcalm

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil de mars - 15 mars 2023 à 8 h

Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Municipalité rurale de Montcalm, tenue aux bureaux municipaux, au village de Letellier, en la province du Manitoba, le 15 mars 2023 à 8 h.

| | | |
|---------------|--|------------------|
| présents : | préfet | Paul Gilmore |
| | conseiller | Émile Rémillard |
| | | Louis Duval |
| | | Jean Barnabé |
| | | Harold Janzen |
| | absent | Paul Sabourin |
| virtuellement | directrice générale | Jolene Bird |
| | directrice générale adjointe par intérim | Mélanie Collette |

Si un point est inscrit à l'ordre du jour mais ne figure pas au procès-verbal correspondant, cela signifie qu'aucun rapport n'a été présenté.

1 Ouverture de la réunion

2 Adoption de l'ordre du jour

N° de résolution : 23 032

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de la réunion du 15 mars 2023 soit par la présente adopté tel qu'amendé par le conseil.

ADOPTÉE

3 Adoption du procès-verbal

N° de résolution : 23 033

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du 14 février 2023 soit adopté tel que présenté au conseil.

ADOPTÉE

4 Finances - liste des comptes à approuver

N° de résolution : 23 034

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que le rapport du comité des finances soit adopté tel que présenté et que les factures soient payées par la directrice générale comme suit :

du chèque n° 20230229 au chèque n° 20230346

Total : 306 107,09 \$

ADOPTÉE

4.1 États financiers

N° de résolution : 23 035

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte les états financiers du 28 février 2023 tels que présentés.

ADOPTÉE

4.2 Rapport sur les réserves

4.3 Rapport sur les heures supplémentaires

4.4 Rapport sur les permis de construction

5 Dérogations, usages conditionnels et autres audiences

5.1 Audience sur le plan financier 2023 - 9 h – ouverture

N° de résolution : 23 036

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Émile Rémillard

IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende sa réunion ordinaire et qu'il se réunisse en audience publique pour le plan financier 2023.

ADOPTÉE

5.1.1 Audience sur le plan financier 2023 - 9 h – clôture

N° de résolution : 23 037

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que l'audience publique pour le plan financier 2023 soit close.

ADOPTÉE

5.2 Adoption du Plan financier 2023

N° de résolution : 23 038

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le Plan financier 2023 tel que modifié.

ADOPTÉE

6 Délégations

6.1 Boundary Trail Health Foundation - 10 h

Art Petkau et Ben Friesen, bénévoles de la Boundary Trail Health Foundation, ont comparu devant le conseil pour discuter du projet d'agrandissement du Boundary Trail Health Centre.

7 Projets de règlements

7.1 Règlement 835/22 - indemnités versées au conseil - 2^e lecture

N° de résolution : 23 039

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 835/22 sur les indemnités versées au conseil soit adopté en DEUXIÈME lecture.

ADOPTÉE

7.2 Règlement 835/22 - indemnités versées au conseil - 3^e lecture

N° de résolution : 23 040

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 835/22 sur les indemnités versées au conseil soit adopté en TROISIÈME et DERNIÈRE lecture.

| nom | pour | contre | abstention | absent |
|-----------------|------|--------|------------|--------|
| Jean Barnabé | ✓ | | | |
| Louis Duval | ✓ | | | |
| Paul Gilmore | ✓ | | | |
| Harold Janzen | ✓ | | | |
| Émile Rémillard | ✓ | | | |
| Paul Sabourin | | | | ✓ |

ADOPTÉE

7.3 Règlement 843/23 - prélèvement spécial pour les déchets et les matières recyclables - 2^e lecture

N° de résolution : 23 041

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 843/23 sur le plan de prélèvement spécial pour les déchets et les matières recyclables 2023-2025 soit adopté en DEUXIÈME lecture.

ADOPTÉE

7.4 Règlement 843/23 - prélèvement spécial pour les déchets et les matières recyclables - 3^e lecture

N° de résolution : 23 042

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Émile Rémillard

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 843/23 sur le plan de prélèvement spécial pour les déchets et les matières recyclables 2023-2025 soit adopté en TROISIÈME et DERNIÈRE lecture.

| nom | pour | contre | abstention | absent |
|-----------------|------|--------|------------|--------|
| Jean Barnabé | ✓ | | | |
| Louis Duval | ✓ | | | |
| Paul Gilmore | ✓ | | | |
| Harold Janzen | ✓ | | | |
| Émile Rémillard | ✓ | | | |
| Paul Sabourin | | | | ✓ |

ADOPTÉE

7.5 Règlement 845/23 - taux d'imposition 2023

N° de résolution : 23 043

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Émile Rémillard

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement n° 845/23 concernant la fixation du taux d'imposition pour l'année 2023 soit adopté en PREMIÈRE lecture.

ADOPTÉE

8 Rapport sur les comités

8.1 Rapport du directeur des travaux publics

N° de résolution : 23 044

Proposée par : Louis Duval

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le rapport du directeur des travaux publics du 15 mars 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

8.2 Projet d'atténuation des effets du chemin St. Mary's

Rien à signaler.

8.3 Comité de l'OMU

La directrice générale Jolene Bird a présenté une brève mise à jour.

8.4 Comité du D. u. I.

La directrice générale Jolene Bird a présenté une brève mise à jour.

8.5 Pembina Valley Water Co-op

ATTENDU QUE la M. r. de Montcalm est un membre fondateur de la Pembina Valley Water Co-op;

ATTENDU QUE la PVWC s'est engagée à fournir de l'eau aux entreprises commerciales existantes et à venir, ce qui nécessitera la construction d'une nouvelle station à membrane à la station d'épuration de Letellier;

ATTENDU QUE toutes les municipalités membres de la PVWC sont invitées à contribuer pour un total de 5 000 000,00 \$, le total pour chaque municipalité étant basé sur le pourcentage d'utilisation en 2022 et la contribution étant payée sur trois ans;

ATTENDU QUE selon les états financiers vérifiés de PVWC pour 2022, le pourcentage d'utilisation de la M. r. de Montcalm est de 3,11 %;

IL EST RÉSOLU QUE la M. r. de Montcalm s'engage à verser la somme de 155 500,00 \$ au projet d'immobilisations de la phase 2 du projet Letellier;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la somme de 155 500,00 \$ soit payée en trois versements égaux de 2024 à 2026 à partir du budget d'exploitation des eaux et des eaux usées de Montcalm et des fonds de réserve municipaux, tel que déterminé annuellement par le conseil.

REPORTÉE

8.6 Rapport du comité de l'AMBM

Rien à signaler.

8.7 Comité du projet d'aide à la vie autonome

Le conseiller Harold Janzen et la directrice générale Jolene Bird ont présenté une brève mise à jour.

8.8 District du bassin versant de la vallée de la Pembina

Rien à signaler.

8.9 District du bassin hydrographique Seine-Rat-Roseau

Rien à signaler.

9 Rapports des groupes subordonnés

9.1 Parcs et loisirs Saint-Jean

Rien à signaler.

9.2 Letellier Athletics Association

Le conseiller Jean Barnabé a présenté une brève mise à jour.

9.3 Centre culturel et communautaire de Saint-Joseph

Rien à signaler.

9.4 Musée Saint-Joseph Museum

Rien à signaler.

9.5 Bibliothèque Montcalm Library

Rien à signaler.

9.6 Paradis

Le conseiller Émile Rémillard fait une brève mise à jour.

9.7 District des mauvaises herbes Valley

Le conseiller Harold Janzen et la directrice générale Jolene Bird ont présenté une brève mise à jour.

10 Correspondance

10.1 Correspondance - action requise

10.1.1 Achat d'une Chevrolet Silverado 2023

N° de résolution : 23 045

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

ATTENDU QUE l'achat d'une nouvelle camionnette pour le service des travaux publics est inclus dans le plan d'achat de biens d'équipement pour 2023;

ATTENDU QUE plusieurs devis ont été reçus et examinés par le directeur des travaux publics;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'achat d'un Chevrolet Silverado HD2500 2023 pour la somme maximale de 70 000 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

10.1.2 Caucus RPS 75

N° de résolution : 23 046

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

ATTENDU QUE la Municipalité d'Emerson Franklin et la Ville de Morris ont invité la M. r. de Montcalm à faire partie d'un comité chargé d'explorer les possibilités de développement économique le long du corridor de la RPS 75, de Morris à la frontière américaine;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil nomme le préfet Paul Gilmore, le conseiller Paul Sabourin et la directrice générale Jolene Bird pour représenter la M. r. de Montcalm au sein du comité du caucus de la RPS 75.

ADOPTÉE

10.1.3 Financement annuel de l'AMBM

N° de résolution : 23 047

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU QUE le conseil confirme l'acceptation de la contribution d'un montant de 7 500 \$ pour soutenir l'amélioration progressive de l'infrastructure organisationnelle pour la prestation des services municipaux dans les deux langues officielles;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil confirme sa participation à l'initiative permanente de l'AMBM visant à élaborer et à mettre en œuvre un modèle de maturité pour la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles pour les municipalités bilingues du Manitoba;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le Règlement 465/93 de la M. r. de Montcalm pour l'adoption d'une politique linguistique et d'un plan d'action est toujours actif et n'a pas été abrogé ou modifié.

ADOPTÉE

10.1.4 Rapport sur la planification stratégique 2023

N° de résolution : 23 048

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport de planification stratégique 2023 tel que préparé par la directrice générale Jolene Bird.

REPORTÉE

10.2 Nouvelle correspondance et autres affaires

10.2.1 Correspondance - reçue à titre d'information

| de | sujet |
|---|---|
| Association des municipalités du Manitoba | Congrès du printemps |
| M. Richard & Associates | Services de développement économique et de planification municipale |
| M. Richard & Associates | Présentation - 14 février 2023 |
| Réunion des parties prenantes d'Altona | Mise à jour sur l'AFRC |
| Réunion des parties prenantes d'Altona | Projet de procès-verbal du 8 mars |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

10.2.2 -

10.2.3 -

11 Affaires en cours

11.1 Inondations

11.2 Développement d'affaires/visites

11.2.1 Demande de Real Tetrault - présentée par le préfet Paul Gilmore

12 Huis clos N° de résolution : 23 049

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Harold Janzen

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la M. r. de Montcalm se constitue en comité plénier à huis clos pour discuter de questions juridiques.

ADOPTÉE

12.1 Huis clos – clôture

N° de résolution : 23 050

Proposée par : Jean Barnabé

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU QUE le comité mette fin au huis clos et reprenne la réunion ordinaire du conseil.

ADOPTÉE

13 Rapport de la directrice générale

N° de résolution : 23 051

Proposée par : Harold Janzen

Appuyée par : Louis Duval

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le rapport de la directrice générale du 15 mars 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

14 Levée de la séance

N° de résolution : 23 052

Proposée par : Émile Rémillard

Appuyée par : Jean Barnabé

IL EST RÉSOLU que le conseil de Montcalm autorise et confirme toutes les instructions et directives à la direction, et les questions reçues à titre d'information;

IL EST AUSSI RÉSOLU que cette séance soit levée et que la prochaine réunion ordinaire du conseil ait lieu le 19 avril 2023 à 8 h 30.

Levée de la séance : 11 h 26.

ADOPTÉE

préfet

directrice générale